



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 74057

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre délégué à la santé sur les inégalités en matière de santé bucco-dentaire. Selon une enquête menée par la Direction de la recherche des études, de l'évaluation et des statistiques auprès d'enfants de six ans résidant en zone d'éducation prioritaire (ZEP), la santé bucco-dentaire des enfants varie considérablement selon le quartier où ils résident. Les résultats établissent un retard non négligeable dans la prévention et le soin des caries parmi les jeunes scolarisés en ZEP. Le pourcentage d'élèves présentant des caries y est ainsi près de deux fois plus élevé que dans d'autres zones. Ces résultats illustrent bien la persistance d'écart sociaux dans la santé bucco-dentaire. C'est pourquoi il aimerait savoir quelles mesures pourraient être prises pour réduire ces inégalités.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74057

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1375